Numéro 157

Mercredi
4 juin 1980

Prix : 1 F

12, Cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Peyrefitte en flagrant délit de mensonge • Chômage : les chiffres de Barre démentis par l'Insee • Immigrés : manifestation de solidarité le 7 juin • Charles Hernu juge le rapport Défense du R.p.r • Sciences économiques : moins sociales - les enseignants se mettent en grève • Poniatowski au courrier • Pages spéciales économie : agriculture et commerce extérieur

Peyrefitte est un récidiviste

Peyrefitte récidive. Peyrefitte a récidivé. Peyrefitte est un récidiviste. Il a récidivé mardi matin, sur 1647 mètres grandes ondes, en ne s'expliquant par sur *Europe 1*. En redisant tout tranquillement à propos de la réforme de la procédure de flagrant délit telle qu'elle est projetée dans son projet : « Nous reprenons mot par mot la proposition de loi socialiste ». apporté la preuve par les textes de ce Comme ce n'est pas vrai, c'est donc un mensonge. Et ce n'est pas parce qu'il avait déjà fait ce mensonge une fois que ça n'en serait plus un.

C'était déjà sur l'antenne d'*Europe 1* qu'il avait commis ce premier flagrant délit, au Club de la Presse, l'autre dimanche. *Riposte* avait supporté la preuve par les textes de ce flagrant mensonge dans son numéro 155, en démontrant que les deux propositions différaient fondamentalement par leur contenu et leur champ d'application. Cela ne l'a pas empêché de remettre ça. Sûr de lui qu'il était, puisqu'il n'y avait personne pour le contredire.

C'est évidemment plus commode de parler tout seul à la radio, plutôt que devant des magistrats. Pourtant au premier chef intéressés, mais qui ont l'inconvénient d'avoir un avis non conforme. C'est pourquoi le Garde des Sceaux n'est pas assez sot pour aller au Congrès national de l'Union des Syndicats, à Pau vendredi prochain. Comme il s'était gardé déjà de répondre à l'invitation des jeunes avocats il y a quelques jours. Il ne faut pas confondre courage et témérité.

Il est permis toutefois de relever une légère contradiction dans la dialectique Peyrefittienne : il craint de rencontrer les professions judiciaires parce qu'il les sait largement hostiles à son projet, mais en même temps il nie l'évidence de cette quasi unanimité. C'est ce qu'il a répondu à Yvan Levaï qui l'interrogeait là-dessus : « on a compté 220 personnes en robe, alors qu'il y a 14 000 avocats et 5 400 magistrats. Les autres sont pour le projet et ne le manifestent pas. Un point c'est tout ».

Ses pavillons acoustiques de grand académicien n'entendent que le silence des majorités supposées qui se taisent. Elles sont sourdes aux unanimités qui clament. Et il croît que ce sont les Français qui ont mal aux oreilles. A cause de la presse... « qui n'informe pas mais déforme » ...comme il ne l'a pas envoyé dire aux journalistes d'Europe. C'est bien naturel. Comme il est naturel en somme qu'un ministre « plus préoccupé de sa carrière » veuille à tout prix faire voter sa loi, « même si les hommes de loi lui disent qu'elle ne permettra pas une bonne administration de la justice ».

Georges Fillioud

épinglé

« Les vraies mises en garde efficaces ne sont pas celles que l'on fait sur des estrades, mais celles que l'on peut faire quand on est en tête à tête et qu'il y a le secret ».

Jacques Blanc, qui s'occupe du Parti républicain.

L'extrémisme frappe en Israël

Les espoirs de paix sérieusement touchés

Aucun individu ni aucune organisation n'avait encore revendiqué après vingt quatre heures, les attentats commis lundi contre deux maires palestiniens des territoires de Cisjordanie occupée.

Mais la condamnation du terrorisme sous son jour le plus barbare ne saurait faire oublier que ces actes ne sont que l'aboutissement prévisible - et annoncé par ceux qui le redoutaient comme par ceux qui le souhaitaient - d'un lent processus de dégradation marqué par l'échec des pourparlers de Camp David, l'accroissement de la répression dans les territoires occupés et l'escalade de la violence de la part des groupes extrémistes partisans du « Grand Israël » et de l'élimination physique de la résistance palestinienne. Et il ne fait pas de doute que, dans ce contexte, le départ d'Ezer Weizman, ministre de la défense du gouvernement Begin et adversaire déclaré de la politique de répression, a été interprété comme un signal par ceux qui prônent la force comme seule réponse au terrorisme palestinien.

Une situation nouvelle s'est donc développée et les questions qui se posent sont brutales : le gouvernement Begin a-t-il encore la capacité de reprendre en main la situation intérieure ? Est-il encore qualifié pour engager, par la voie diplomatique un processus de paix ? Pourra-t-il effacer la tache sanglante que les bombes de Naplouse et de Ramalah viennent de jeter sur l'image de son pays ?

« L'explosion des voitures piégées », déclarait lundi le député travailliste Yossi Sarid, « a détruit tous les rêves de coexistence pacifique entre Juifs et Arabes en Cisjordanie. Et les illusions de ceux qui s'imaginaient pouvoir occuper définitivement ce territoire ».

La recherche d'une solution politique apparaît à la fois plus urgente et plus difficile que jamais. Et la responsabilité des « grands », quelque soit le bloc auquel ils appartiennent, s'y trouve engagée avec une urgence nouvelle.

Chômage

Barre triche sur les chiffres

Encore un camouflet pour les prestidigitateurs de chiffres qui nous gouvernent. L'I.n.s.e.e dénombrait 1.504.000 chômeurs en octobre dernier. Chiffre peu contestable qui se réfère aux normes du Bureau International du Travail.

Barre et Mattéoli ont bonnes mines d'affirmer peremptoirement que le nombre des demandeurs d'emploi (1.433.000) surestimait la réalité.

Le mensonge permanent élevé au rang de fine politique !

(Nos commentaires demain dans « Riposte »).

Prix agricoles : on récolte ce que l'on sème

L'Europe affronte à nouveau une grave crise, et l'accord péniblement intervenu à Bruxelles le 30 mai laisse inchangés les problèmes de fond.

D'une part les concessions importantes faites au Royaume-Uni, qui se traduisent par un allègement d'au moins 15 milliards de francs de sa participation au budget communautaire pour 1980/81 (et dont plus de trois milliards seront supportés par les contribuables français) remettent en cause un des principes fondamentaux de la C.e.e, la solidarité financière.

D'autre part le relèvement tardif des prix agricoles de 5 % permet certes d'éviter les mesures d'urgence de soutien aux agriculteurs que le gouvernement français prétendait avoir mis au point, et qui auraient été à la fois contraires aux lois communautaires, très lourdes pour un budget de l'Etat déjà fortement déficitaire et dégradantes pour les agriculteurs à nouveau transformés en «assistés». Mais cette augmentation (pour laquelle les socialistes proposaient 7,9 %), même aujourd'hui aux effets des dévaluations du franc vert d'avril et mai (5 %), reste bien inférieure au rythme de l'inflation et à la hausse des coûts de production, et ne parviendra pas à préserver le revenu des exploitants, dont le pouvoir d'achat a baissé de 6 % depuis 1974.

La France récolte ainsi ce qu'elle a semé à travers les mécanismes qu'elle a fortement contribués à mettre en place il y a près de vingt ans. Le soutien aveugle et illimité des prix à la production montre clairement ses inconvénients : accroissement des inégalités au profit des plus gros exploitants, apparition d'excédents croissants (produits laitiers) dont le stockage est financé par le contribuable communautaire, rente de situation pour les producteurs utilisant des facteurs de production importés (alimentation animale), etc... Parallèlement, les réformes structurelles (dépenses d'orientation) n'on guère bénéficié de l'attention de Bruxelles.

S'il ne saurait être question d'abandonner une politique agricole commune qui assure l'indépendance de l'Europe dans un domaine essentiel, il est temps d'en réviser les mécanismes dans le sens indiqué par le rapport récemment présenté par Edgar Pisani devant l'Assemblée européenne : prix garantis dégressifs en fonction de la quantité produite, surtout pour les produits excédentaires, taxation des «produits équivalents» importés concurrents d'une production européenne similaire et surtout, mise en place d'une politique d'exportation et d'une réelle politique structurelle, particulièrement cruciale pour les régons méditerranéennes à l'orée de l'élargissement de la C.e.e à la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

La conjoncture en juin 1980

L'activité

la baisse du pouvoir d'achat des salaires depuis le début de l'année (0,3 % au cours du 1er trimestre) explique l'affaiblissement de la demande des ménages qui se confirme à tous les niveaux : stabilisation voire remontée de l'épargne, recul de l'indicateur de consommation des produits industriels (- 2,4 % depuis janvier) et en particulier l'automoblie (- 2,4 % pour les immatriculations au premier trimestre), gonflement des stocks et effritement des carnets de commandes dans les industries de biens de consommation.

Les opinions des chefs d'entreprises, de plus en plus pessimistes depuis l'automne, n'ont jamais été aussi défavorables depuis le second semestre de 1977. Malgré une situation légèrement plus favorable au plan des biens d'équipement, un recul de l'activité semble inévitable. D'autant que, d'une part, la demande étrangère faiblit et que, d'autre part, le Gouvernement a décidé de retarder au maximum le déblocage des crédits d'équipement du budget de l'état afin de relancer un peu l'économie avant les élections.

L'emploi

Nouvelle progression des demandes d'emploi en avril (+ 23 800) et de la durée moyenne du chômage (268 jours contre 260 en mars et 254 il y a un an), tandis que, parallèlement, les offres d'emploi continuent à diminuer après une brève remontée au début de l'année.

Le chômage partiel, relativement modéré en 1979, est à nouveau en progression (+ 4,9 % en mars 1980 par rapport à mars 1979 contre - 47 % en janvier) nouvel indice du retournement de la conjoncture. Les résultats des projections de l'I.n.s.e.e (lorsque leur parution est autorisée ...) montrent que la poursuite de l'augmentation du nombre de chômeurs est inévitable : le « cap » des 1,5 million est malheureusement proche.

Le commerce extérieur

Après trois mois de déficits autour de 5 milliards de Francs, le gouvernement s'est vivement félicité de la réduction sensible du déficit en avril, limité à 2 milliards de Francs (c.v.s soit 2,2 en brut). Pourtant cette apparente amélioration ne doit pas faire illusion. Elle résulte essentiellement d'une diminution fortuite de 2 milliards de Francs de nos importations de pétrole, tandis que la progression du volume de nos exportations s'essoufle en raison à la fois d'une moindre compétitivité de nos produits et d'une conjoncture internationale moins favorable (Etats-Unis et Royaume-Uni en récession, ralentissement en Allemagne et en Italie).

Le retournement de l'activité et de la demande des ménages devraient cependant favoriser une certaine modération dans la progression du volume de nos achats à l'étranger, que compensera en partie la poursuite de la hausse des prix du pétrole.

Les prix

Pour la quatrième fois consécutive depuis le début de l'année, la hausse des prix a dépassé 1 % en avril, portant ainsi le taux d'inflation pour les quatres premiers mois de l'année à 5,4 % soit plus de 17 % en rythme annuel. Ce record est d'autant plus significatif qu'au cours de cette période des prix des produits alimentaires ont été particulièrement « sages » (+ 8,3 %) et que les prix des matières premières baissent.

Par contre, l'envolée des prix des produits industriels est particulièrement frappant (+ 21,8 %) avec en vedette la papeterie librairie (+ 17,4 %), l'automobile (+ 15,4 %), le mobilier (+ 14,8 %), les produits détergents (+ 14,4 %), etc. On conviendra que peu de ces hausses peuvent trouver un alibi dans l'augmentation des prix du pétrole, qui n'intervient directement que pour moins du quart dans l'inflation depuis le début de l'année, ni dans celle du cours de l'or et de l'argent comme voudrait nous le faire croire le ministre de l'Economie !

Les services ne sont pas en reste puisque la hausse d'avril (1,8 %) porte à 17,1 % l'augmentation en rythme annuel depuis le début de l'année notamment sous l'impulsion des loyers (+ 22,2 %), des transports publics (+ 21,1 %) et des services liés à l'automobile : réparations, parkings, péage, etc (+ 19,1 %).

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris

Le point sur...

Le commerce extérieur de la France

13,5 Milliards de francs de déficit en 1979, 20,5 pour les quatre premiers mois de 1980 ! La contrainte extérieure, alibi permanent de MM. Giscard d'Estaing et Barre, n'est pas sur le point de disparaître.

Cette aggravation serait-elle due au seul alourdissement de la « facture pétrolière » ? Nul ne saurait nier l'inéluctable répercussion au plan de notre balance commerciale des multiples relèvements du prix du pétrole enregistrés depuis quelques mois. Mais, ce nouveau « choc pétrolier » est d'autant plus douloureux que le modeste excédent de 1978 (2,5 milliards de francs), largement issu de la faiblesse du dollar, cachait mal une fragilité de plus en plus inquiétante de nos échanges extérieurs :

1. Au plan géographique, la France enregistre d'importants déficits avec la plupart des grands pays industrialisés : Etats-Unis (14 milliards de francs), Allemagne (10 milliards), Japon et Pays-Bas (5 milliards), etc., pays qui sont pour leur part excédentaires dans leur commerce avec les pays développés.

Au contraire, la précarité de nos excédents est évidente : les marchés des pays de l'Est sont très irréguliers (notre excédent au 1er trimestre 1980 est dix fois plus faible qu'au 1er trimestre 1979) et ceux des pays en développement sont très sensibles à leur situation politique et financière, qu'hypothèque leur endettement croissant.

Au demeurant, les ventes à ces pays sont souvent assorties de crédits commerciaux de longue durée (dont le volume s'est encore accru de 16 milliards de francs en 1979 pour avoisiner 100 milliards actuellement), ce qui signifie que leur paiement est sensiblement retardé... voire douteux pour certains pays en « faillite ».

2. Au plan sectoriel, si notre solde est lourdement négatif pour les produits de base dont nous ne disposons pas (pétrole, matières premières industrielles, produits tropicaux), il ne l'est pas moins dans de nombreux secteurs où notre faiblesse est injustifiable : « filière » bois (6,6 milliards en 1979, 6 en 1978), biens d'équipement ménager (4,6 milliards), biens de consommation (4 milliards) etc...

Notre excédent en matière de produits manufacturés est 4 fois plus faible que celui de l'Allemagne et résulte pour une large part de nos ventes d'automobiles dont la pérennité n'est pas assurée (saturation du marché, problème énergétique, concurrence accrue des constructeurs du Japon, des Etats-Unis et du Tiers-Monde), et du matériel militaire (25 milliards en 1979) pour lequel les marchés sont très instables.

Le « pétrole vert » reste une illusion puisqu'au lieu des 20 milliards d'excédent prévus en 1980 par le VIIe Plan, notre solde agro-alimentaire a été très légèrement positif en 1979, grâce à la conjonction de récoltes exceptionnelles de céréales et de vins, tandis que notre déficit se creuse pour l'alimentation animale (4,1 milliards), les produits de la pêche (2,2) et les produits alimentaires transformés.

3. Enfin, faut-il rappeler que notre déficit n'est limité qu'au prix d'un niveau **d'activité** insuffisant pour enrayer une insupportable aggravation du problème de l'emploi.

Soldes extérieurs
(Millions de F, Caf-Fob, C.V.S.)

Produits	4e Trim. 1979	1er Trim. 1980
Produits agricoles	1,5	2,0
Energie et mat. prem.	– 25,2	– 92,4
Produits manufacturés	13,0	5,6
Régions		
Zone O.c.d.e	– 5,8	– 12,1
Pays de l'Est	– 0,0	– 0,1
Pays en dévelop.	4,9	2,7
Pays de l'O.p.e.p	– 10,2	– 15,8

Ces tendances se sont encore **accentuées** récemment : le pétrole n'explique, en effet que pour moins de la moitié le creusement du déficit depuis le début de l'année.

Par rapport au 4e trimestre de 1979, notre déficit (1) au cours du 1er trimestre de 1980 a doublé avec la zone O.c.d.e et même triplé avec les pays de la C.e.e, tandis que notre excédent avec les pays en développement était réduit d'un tiers. Parallèlement, notre solde positif en matière de biens industriels était divisé par deux en raison d'un certain ralentissement de la croissance de nos exportations (21,5 % pour les quatre premiers mois par rapport à 1979) et d'une nette accélération de nos importations (+ 35,7 %) montrant à l'évidence une inadaptation de plus en plus préoccupante de notre industrie à la concurrence internationale, reflétée par l'effritement de nos parts du marché (– 0,34 % globalement dont – 0,68 dans la zone O.c.d.e entre 1973 et 1978).

Aussi les experts s'accordent-ils à évaluer à 40 milliards le déficit probable pour 1980.

Les artifices statistiques ne pourront cacher une telle dégradation. On sait par exemple que le gouvernement tend à privilégier la balance commerciale hors produits énergétiques, qui enregistre des excédents substantiels... feignant ainsi d'oublier qu'une part de ces exportations ont justement été financées par les dollars remis pour payer le pétrole ! De même, l'accent mis sur la balance courante, encore excédentaire (grâce aux services), ne fera pas longtemps illusion : M. Barre lui-même annonce un déficit de 20 milliards de francs pour 1980.

Gageons que notre endettement extérieur récemment évalué par le Conseil économique et social à plus de 100 milliards de francs poursuivra sa progression (+ 13 milliards en 1978 et + 11 en 1979).

(1) *Corrigé des variations saisonnières.*

MEMENTO STATISTIQUE

	Avril 1980	**Variations en %**		
		sur 1 mois	sur 3 mois	sur 1 an
Demandes d'emploi (en milliers) x	1 438,9	+ 1,7	+ 4,4	+ 6,6
Offres d'emploi (en milliers) x	100,2	0,0	+ 0,6	+ 18,0
Pris à la consommation (1970 = 100)	244,9	+ 1,2	+ 3,4	+ 13,9
Bourse de Paris (fin 1972 = 100)	125,3	— 0,1	— 1,2	+ 10,7
Taux de change du franc :	au 30/5/80	au 2/5/80	au 2/1/80	au 2/1/79
1 DM =	2.33	2.33	2.33	2.28
1 $ =	4.16	4.19	4.02	4.14
	Mars 1980	1 mois avant	3 mois avant	1 an avant
Taux d'intérêt au jour le jour (en %)	12,40	12,96	11,99	6,82
Taux de couverture du commerce extérieur (en %) x	95,4	87,5	89,2	100,5
Production industrielle (1970 = 100) x	n.d.	136	134	129
Règlements judiciaires d'entreprises x	n.d.	134,1	127,4	124,2
Prix des matières premières importées 1962 = 100) x	n.d.	263,4	270,2	256,6

x : Corrigé des variations saisonnières — n.d. : Non disponible.

Trois conférences de presse

Jeudi 10 h. Avec Lionel Jospin pour parler de la délégation du Parti socialiste en Iran. Elle aura lieu au 7 bis salle 26.

Vendredi 11 h. Conférence de presse du front démocratique révolutionnaire du Salvador. Egalement au 7 bis.

Vendredi 12 h. Conférence qui réuni tous les parlementaires européens sur les juifs en U.r.s.s. A l'Assemblée nationale 3e sous-sol.

Immigrés : manifestation de solidarité le 7 juin

Contre le racisme et l'arbitraire

Plus de soixante-dix associations appellent à la manifestation de solidarité aux immigrés qui aura lieu le samedi 7 juin à Paris, mais aussi à Marseille, Besançon, Perpignan, Amiens, Evreux et dans de nombreuses autres villes. La C.g.t, la C.f.d.t, la F.e.n appellent à la manifestation et la soutiendront. Comme le Parti socialiste, le Parti communiste et le P.s.u.

A Paris, le Parti socialiste diffusera un tract. Ses militants et un groupe de ses élus participeront à cette marche contre le racisme et l'arbitraire qui partira, à 14 h, de la Bastille et se dirigera vers Notre-Dame.

A la veille de la troisième « semaine du dialogue », organisée par Stoléru, toutes les associations d'immigrés et les associations de solidarité (laïques et chrétiennes, en nombre sans précédent), veulent montrer que le « dialogue » prôné à grand renfort de publicité par le pouvoir n'est qu'un monologue.

Car la répression contre les immigrés se renforce : la loi Bonnet a été voté le 10 janvier 1980. Et même si la loi Stoléru est en suspens, elle est remplacée par des circulaires et des notes aux préfets qui reprennent point par point la loi que le gouvernement voudrait faire adopter.

Ces circulaires instaurent la ségrégation, un quota régional, les mesures discriminatoires contre les chômeurs et les travailleurs isolés. Circulaire, encore, celle qui concerne les étudiants étrangers. Et pourtant la circulaire Bonnet de décembre 1977 avait été condamnée par le Conseil d'Etat après un recours du M.r.a.p. Qu'à cela ne tienne, le ministre de l'Intérieur en a pondu une autre. Le G.i.s.t.i (groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) a introduit un recours en Conseil d'Etat.

En attendant, et dans le but de faire des travailleurs immigrés des producteurs interchangeables sans que leur nombre diminue parce qu'ils sont nécessaires à l'économie française, le pouvoir veut remplacer les Maghrébins et les Africains par des Européens. Il a classé les immigrés en trois groupes : les Algériens dont le titre de séjour est renouvelé pour un an, les Portugais, Espagnols, Grecs (leur pays d'origine est candidat au Marché commun) pour qui le renouvellement est automatique, et les immigrés de troisième zone. Pour ceux là, l'administration départementale doit maintenant adresser les dossiers à une Commission nationale. Ainsi en dehors des lois, les immigrés sont-ils mis sous tutelle administrative.

Les méthodes utilisées à l'encontre des immigrés sont à mettre sur le même plan que d'autres atteintes à la démocratie, comme le projet Peyrefitte, qui concerne directement les Français. Aussi la manifestation du 7 juin ne sera-t-elle pas seulement une manifestation de solidarité des français aux immigrés mais encore des immigrés aux français. Car le but de la journée de samedi est aussi d'affirmer la présence des immigrés dans la société française en refusant leur expulsion et leur marginalisation.

Le rapport Défense du R.p.r

L'avis de Charles Hernu :

« Plus mesuré dans ses propos que l'U.d.f qui prône l'engagement automatique auprès des alliés et l'utilisation de l'arme nucléaire tactique dans un conflit européen, le R.p.r semble devoir resté attaché à la conception de la stratégie de dissuasion nucléaire. Il reste que l'on aimerait bien connaître ses intentions sur les obus à neutrons et leur utilisation et surtout le sentiment du R.p.r à l'égard des options de ses partenaires de la majorité.

Quant aux propositions concernant le service national, si elles peuvent apparaître séduisantes, elles ne manquent pas d'ambiguité. Le R.p.r veut bien reconnaître, comme les socialistes le disent depuis huit ans, que le service national est en crise et qu'il faut le réformer profondément. Il propose une réduction, nous nous en félicitons. Mais à vouloir ramener le service à quatre mois ne perd-il pas toute sa crédibilité ? Ne va-t-on pas sans le dire vers une armée de métier avec un fort contingent de volontaires ? Le R.p.r partage-t-il les thèses de l'U.d.f sur la nécessité de lutter via le service décentralisé contre un ennemi intérieur, bien sûr non défini ?

Rappelons que nous nous sommes toujours prononcé pour un véritable service national, universel, réduit à six mois plus deux mois de réserve, fondé sur une organisation de ses réserves, très régionalisé. Mais aussi pour que ce service soit véritablement démocratisé, c'est-à-dire que les soldats puissent jouir de leurs droits de citoyens.

Le projet R.p.r est trop discret sur les structures de participation élues dans l'armée, sur des instances de médiation et sur la refonte du statut de l'objecteur de conscience, notamment ».

Sciences : plus économiques et moins sociales

Enseignants en grève

Nous avons demandé à Gilles Catoire, professeur en sciences économiques et sociales et secrétaire du G.s.e éducation de nous donner le pourquoi de cette grève :

Après la philosophie et l'histoire l'enseignement des sciences économiques et sociales dans les sections B des lycées est aujourd'hui menacé.

Un rapport élaboré par un ancien candidat U.d.r devenu recteur de Rouen, monsieur Joël Bourdin propose purement et simplement de supprimer l'adjectif « social » et de fusionner cette discipline avec l'économie de l'entreprise pour lutter contre l'esprit critique et le danger d'une conception auto-gestionnaire de l'école.

La grève des 2 et 3 juin à l'appel de leur association, l'A.p.s.e.s, du S.n.e.s et du S.g.e.n a été très largement suivie ainsi que la manifestation devant le ministère de l'éducation lundi en présence de Louis Mexandeau. Lundi après-midi un colloque auquel ont participé de nombreux universitaires et chercheurs parmi lesquels Jacques Attali a resitué le projet gouvernemental dans une politique d'ensemble d'attaque contre les sciences sociales tolérées en période de croissance mais devenues dangereuses pour l'ordre établi.

Le rapport Bourdin par exemple, explique que le rôle des enseignants des sciences économiques et sociales est d'apprendre aux élèves à devenir un chef et non pas de leur expliquer le chômage. Les inégalités sociales deviennent insupportables quand il faut les expliquer aux élèves. De nouvelles actions sont actuellement envisagées comme le boycott des nouveaux programmes, un nouveau terrain sur lequel les socialistes apportent leur soutien aux luttes qui s'engagent.

Poniatissimo !

Nous avons reçu ça :

Sur papier à en-tête gravée, nous avons reçu, mardi matin, une lettre signée Michel Poniatowski qui vaut d'être reproduite telle quelle. *Dans son ortografe originel.*

Michel Poniatowski

Paris, le 3 juin 1980

Monsieur le Directeur de la Publication,

Poursuivant votre campagne de diffamation et de calomnie dans un récent numéro de « **Riposte** », vous m'avez reproché de refuser le débat public en vous citant devant le Tribunal Civil au lieu de vous attaquer devant le Tribunal Correctionnelle.

Les autres journaux attaqués ont formulés le même grief et soulevé piteusement l'incompétence du Tribunal Civil.

Eé présence de votre fuite et de la fuite de vos confrères, devant leurs responsabilités et leurs injures et mensongères accusations, je riposte et je saisis le Ministère Public. Je dépose donc plainte en correctionnel contre tous les journaux incriminés, en visant, en outre, d'autres articles calomnieux et en me réservant, dès lors, d'augmenter les indemnités réclamées.

Il faut, en effet, que des gens comme vous apprennent à devenir comptables et responsables de leurs mensonges et de leurs diffamations.

~~Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.~~

Monsieur Georges FILLIOUD
« *RIPOSTE* »
12, rue Malesherbes
75009 PARIS